

Offre de stage

« Déterminer les tailles de première maturité des principales espèces exploitées et diagnostiquer l'état d'exploitation des ressources halieutiques à l'aide d'indicateurs basés sur les fréquences de taille à Wallis et Futuna »

Contexte

Le projet PROTEGE

PROTEGE est un projet de coopération régionale qui vise à construire un développement durable et résilient des économies des PTOM face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables. Il est financé par le 11ème Fonds Européen de Développement (FED) au bénéfice des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) du Pacifique : Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn.

Le projet appuie les politiques publiques des PTOM dans les 4 thématiques suivantes :

- Thème 1 : La transition agro-écologique est opérée pour une agriculture, notamment biologique, adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité ; les ressources forestières sont gérées de manière intégrée et durable ;
- Thème 2 : Les ressources récifo-lagonaires et l'aquaculture sont gérées de manière durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique ;
- Thème 3 : L'eau est gérée de manière intégrée et adaptée au changement ;
- Thème 4 : Les espèces exotiques envahissantes sont gérées pour renforcer la protection, la résilience et la restauration des services écosystémiques et de la biodiversité terrestre.

PROTEGE dispose d'un budget global de 36 millions d'euros pour la période 2018-2022 dont 30,5 millions mis en œuvre par la Communauté du Pacifique (CPS) et 5,5 millions par le Programme Régional Océanien pour l'Environnement (PROE), co-déléataire.

Thème 2 : pêche côtière et aquaculture

La convention de financement (FED/2018/038-910) et la convention de délégation (FED/2018/399-686) définissent les activités confiées à la CPS en vue de la mise en œuvre du projet PROTEGE.

Le Thème 2 du projet a pour objectif spécifique de gérer, au niveau local et régional, les ressources récifo-lagonaires et l'aquaculture de manière plus durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique.

Les résultats attendus sont issus d'un travail régional inter-PTOM et adaptés aux spécificités territoriales. Ils auront recours à une approche sectorielle/intersectorielle mais aussi à des sites pionniers de démonstration, validation et production. Il est structuré en quatre résultats attendus (RA5 à RA8):

RA5 Les activités d'élevage durablement intégrées dans le milieu naturel et adaptées aux économies insulaires sont expérimentées et mises en œuvre à des échelles pionnières et transférées dans la région Pacifique.

RA6 Les initiatives de gestion communautaire et de planification intégrée des ressources halieutiques sont poursuivies et renforcées.

RA7 Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont valorisés dans une démarche de développement durable.

RA8 Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.

Les chefs de file du Thème 2 :

Pour ce Thème 2 du projet, le service de la pêche de la Direction des Services de l'Agriculture (DSA) a été identifiée et désignée par l'ordonnateur territorial comme organisation chef de file dûment mandatée pour assurer la coordination à

PROJET REGIONAL OCEANIE DES TERRITOIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES • PACIFIC TERRITORIES REGIONAL PROJECT FOR SUSTAINABLE ECOSYSTEM MANAGEMENT

Wallis-et-Futuna. Compte tenu de ses compétences, la DSA est à même de contribuer à la mise en œuvre des activités de ce thème.

Description de l'activité

Le/la stagiaire aura en charge de mettre en place la collecte d'informations dans l'objectif de déterminer les tailles de première maturité des principales espèces exploitées et de dresser un diagnostic de l'état d'exploitation des ressources halieutiques à l'aide d'indicateurs basés sur les fréquences de taille à Wallis et Futuna.

Il/elle devra :

- Préparer les enquêtes pour recueillir les informations,
- Préparer son planning d'entretien et le protocole de collecte de données de terrain,
- Assurer la collecte, la saisie des données de terrain,
- Analyser les résultats espèce par espèce,
- Valoriser l'information : rédaction de rapports et notes synthétiques
- Si le temps le permet, concevoir des supports de sensibilisation pour les usagers de la mer.

De manière générale, le/la stagiaire travaillera en étroite collaboration avec l'animateur PROTEGE et l'équipe du service de la pêche.

Compétences requises

Formation

Stage pour étudiant en BTS, Licence ou Master en sciences halieutiques ou biologie marine.

Expérience professionnelle

Connaissances solides en matière de biologie marine, la connaissance des écosystèmes marins tropicaux serait un plus ;
Connaissance des usages et des acteurs du milieu marin ;

Qualités requises

Autonomie et organisation dans le travail,
Aptitude à définir et mettre en œuvre un protocole,
Capacité d'adaptation au contexte local et à établir une bonne relation avec les acteurs locaux,

Connaissances spécifiques

Bonne maîtrise des outils informatiques (Office, QGIS, Base de données, R)
La connaissance d'une des deux langues locales est fortement souhaitées pour mener les enquêtes auprès des pêcheurs

Conditions matérielles :

Un billet d'avion A/R entre Wallis et le lieu de résidence habituelle
Indemnité mensuelle de stage : 665 €

Encadrement :

Le stagiaire sera placé sous la responsabilité du Chef de Service de la Pêche et sous la supervision de l'animateur PROTEGE

Candidatures

Date limite des candidatures : 15/08/2022

Début de mission : à partir de septembre 2022

Durée : 6 mois

Les candidatures (CV +lettre de motivation) sont à adresser au service de la pêche par voie électronique et avec demande d'accusé de réception sur les adresses suivantes : service.peche@agripeche.wf; baptiste.jaugeon@agripeche.wf